

BULLETIN D'INFORMATION 2016

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE p 3	BULLETIN	
L'HOMMAGE A CHRISTOPHE BLEGER p 4	MUNICIPAL 2016	
LES FINANCES DE LA COMMUNE p 5	SAINTE CROIX-AUX-MINES	
LES TRAVAUX ET L'URBANISME p 8	JANVIER 2017 37 rue Maurice Burrus 68160 Sainte-Croix-aux-Mines	
LE PATRIMOINE FORESTIER p 12		
LA VIE SCOLAIRE p 14	Directeur de la publication Claude SCHMITT	
LA VIE DE LA COMMUNE p 16	Rédaction générale-coordination Marie-Christine SALBER	
LE JUMELAGE SAINTE-CROIX-AUX-MINES/ PLUDUNO p 18	Rédaction Jean-Marc BURRUS Jean-Pierre MAIRE	
LE COMMERCE LOCAL p 20	Régine ORSATI Francine MEYER Jocelyne ZENNER	
LA FETE DU VILLAGE p 22	Nathalie FOUQUET	
LE GROUPE MINORITAIRE p 25	Photos Jean-Marc BURRUS Francine MEYER	
LES ASSOCIATIONS p 26	Marie-Christine SALBER Photothèque municipale	
L'ETAT CIVIL p 32	Pierre HERMENT et divers prêts José ANTENAT	
LES MANIFESTATIONS 2017 p 35	Illustrations de couverture : Recto : Rue Maurice Burrus , Verso : Le séquoia dans sa nouvelle	
LES INFOS PRATIQUES p 37	parure	
	Conception et mise en page Actions Graphiques www.actions-graphiques.fr	
	1111	



Chers concitoyens, chers lecteurs,

En ce début d'année 2017, comme annoncé lors des vœux, vous pouvez parcourir notre nouveau bulletin municipal « Regards sur Ste Croix » le troisième de notre mandat.

C'est aussi le moment de retrouver au fil des pages les réalisations, les divers faits, et animations passées, et, par là même, nos prévisions pour ce moment qui marquera, déjà, le mi-mandat.

Tous les élus, aidés par le personnel communal ont œuvré pour répondre au mieux à vos attentes. La tâche n'est pas toujours aisée, influencée par des aléas inattendus perturbant ainsi la sérénité souhaitée.

Le quotidien, tel qu'il apparaît est l'affaire de tous. Vos intérêts, remarques, propositions, que vous pouvez nous rapporter, seront la base de réflexions et, selon les possibilités, aboutir à leurs réalisations.

Malgré les baisses de contributions de l'Etat, ainsi que les diminutions d'aide à l'investissement, qu'elles soient régionales ou départementales, maintenir les taux des différentes taxes locales, déjà élevés en comparaison aux communes voisines, reste notre volonté.

En 2016, nous avons poursuivi nos efforts d'entretien des chemins, des rénovations de salles de classe. Le dossier d'assainissement des extérieurs est bien avancé avec 55 dossiers réceptionnés. L'aménagement d'accès de la maison des œuvres est achevé.

Au cours du dernier trimestre un recensement de la population de notre commune a été effectué. Le nombre d'habitants s'élève à 2032. Je tiens à remercier les agents recenseurs pour le travail accompli et leur patience et, merci à vous tous pour l'accueil que vous leur avez réservé.

En cette année 2017, avec mes adjoints, le conseil municipal, tous les agents communaux, nous aurons la volonté de poursuivre les actions engagées, et contribuer à l'amélioration de votre espace de vie.

Pour vous toutes et tous, une bonne santé, de la fraternité, que vos souhaits se concrétisent dans la sérénité et la bonne humeur.

Bonne lecture

Votre maire Claude SCHMITT

HOMMAGE À CHRISTOPHE BLÉGER

Notre collègue adjoint et ami Christophe BLÉGER est décédé subitement le 17 mars 2016 à son domicile rue de la Gare à Sainte-Croix-aux-Mines.

Il avait 51 ans.

Les élus ont souhaité lui rendre hommage dans ce bulletin municipal.

Christophe était un homme attentif et respectueux.

Un homme toujours disponible, accessible, au sourire spontané et immuable.

Un homme droit, juste, engagé, sérieux, passionné, fidèle et humble.

Un élu soucieux de l'intérêt général et du bien commun.

Son engagement public pour notre commune a commencé en 2008, en tant que conseiller municipal.

Depuis 2014 il était notre adjoint au maire chargé des finances et conseiller à la Communauté de communes du Val d'argent.

Il a rempli ces missions avec beaucoup de sérieux et de conviction.

Il se dévouait, corps et âme, pour Sainte-Croix-aux-Mines et le Val d'Argent.

Son engagement communal et intercommunal restera gravé dans nos mémoires.

Christophe a toujours, par ses qualités humaines et sa sagesse, été pour nous de bons conseils.

C'était la force tranquille dans sa famille et au conseil municipal.

Toujours souriant, toujours présent et prêt à rendre service.

Christophe était épanoui, au sein de sa famille, dans le monde associatif et professionnel.

La relation qu'il entretenait avec la nature était grande et passionnelle :

la culture de la vigne, l'apiculture et l'élevage de chevaux faisaient partie de son quotidien.

Lui seul avait le secret de ce subtil équilibre.

Christophe, tu resteras dans la mémoire de la commune.



Jean-Marc

LES FINANCES DE LA COMMUNE

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est un acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée ; On peut adjoindre au budget primitif des budgets annexes. Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service.

A Ste Croix aux Mines, il en existe 4:

- Budget eau et assainissement
- Budget lotissement Prés Pierre
- Budget forêt
- Budget CCAS

Il se présente en 2 parties :

- une section de fonctionnement
- une section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle englobe toutes les opérations, dépenses et recettes, nécessaires à la gestion courante de la commune

RECETTES

Ce que la commune peut percevoir :

- les produits des services, domaines et ventes diverses (coupes de bois, mise à disposition de personnel à d'autres services, charges locatives, remboursement de frais, locations de chasse, eau et assainissement) le prix de l'eau n'a subi aucune augmentation depuis 2010 et ne le sera pas pour 2017
- les produits de gestion courante qui sont essentiellement les revenus de location
- les dotations de l'état (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation de compensation de
- la taxe professionnelle, les compensations des exonérations de taxe)
- les impôts locaux : taxe foncière à 14,20% sans augmentation depuis 2009
 - taxe habitation à 11,79% sans augmentation depuis 2009
- Les taux resteront stables pour 2017
- Les taxes (taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation, c'est une taxe payée, lors d'une transaction immobilière à travers les frais de notaire)

DEPENSES

Nécessaires au fonctionnement de la commune

- les charges de personnel, salaires et cotisations
- les charges générales qui englobent les achats de fournitures (énergie, carburants, combustibles, fournitures administratives et scolaires, petit équipement, entretien de la voirie, des bâtiments et de la forêt, les frais postaux et de communications, les frais de garderie de la forêt)
- les impôts fonciers
- les primes d'assurances
- les honoraires et relations publiques
- les atténuations de produit (admission en non-valeur, reversement de fiscalité)
- les autres charges de gestion (indemnités des élus, subventions aux associations, contribution au SIVU)
- les charges financières qui concernent le remboursement des intérêts des emprunts
- les opérations d'ordre de transfert entre section

LES FINANCES DE LA COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Le remboursement de la dette (capital des emprunts)
- l'Equipement de la collectivité

Pour l'année 2016, plusieurs investissements ont été engagés dans divers secteurs comme :

- la réfection du chemin du Grand Sterpois et d'une partie du chemin de la Stimbach
- Equipement de la salle des fêtes (achat de tables et chariots en inox, achat de 2 réfrigérateurs, renouvellement d'une partie de la vaisselle, installation de sèche-main électrique dans les toilettes)
- Mise en place d'un système de badge pour l'accès à la mairie et à la salle des sports
- Renouvellement du système d'illumination du séquoia
- Réfection de 2 salles de classe à l'école maternelle, installation de tableaux

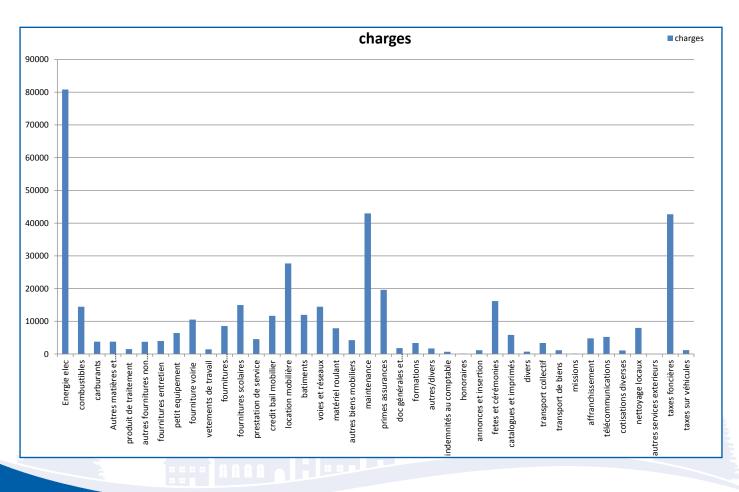
- numériques et renouvellement du parc informatique
- Pose de film anti-UV sur les vitres de l'école maternelle
- Renouvellement du parc informatique à l'école élémentaire
- Aménagement extérieur de la maison des œuvres
- Viabilisation de 3 terrains de construction au lotissement du Château
- Remplacement des compteurs d'eau les plus vétustes

RECETTES

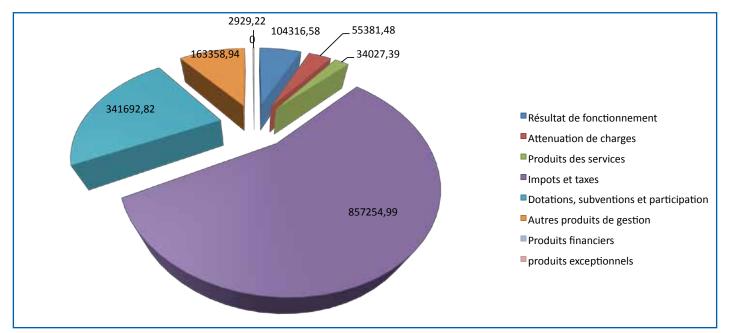
Ce sont les emprunts, les dotations essentiellement le fond de compensation de la TVA sur les travaux d'investissements de l'année précédente ainsi que la part communale de la taxe d'aménagement prélevée lors des autorisations d'urbanisme et les subventions.

Jocelyne ZENNER

TABLEAU DES CHARGES GÉNÉRALES



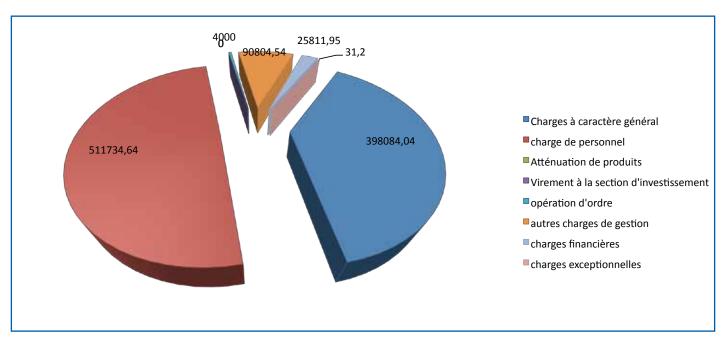
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015



Résultat de fonctionnement	104 316,58 €
Atténuation de charges	55 381,48 €
Produits des services	34027,39€
Imnôts et taxes	85725499€

Dotations, subventions et participation 341	692,82 €
Autres produits de gestion 163	358,94€
Produits financiers	0,00€
produits exceptionnels 2	2929,22€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



Charges à caractère général	398 084,04 €
charge de personnel	511 734,64 €
Atténuation de produits	0,00€
Virement à la section d'investissement	0,00 €

opération d'ordre	4000,00€
autres charges de gestion	90 804,54 €
charges financières	25 811,95 €
charges exceptionnelles	31,20 €

LES TRAVAUX ET L'URBANISME

La conduite des travaux dans une commune ne se fait pas seule, nous faisons souvent appel à un maître d'œuvre afin de nous assister dans cette tâche.

Quand nous le pouvons, nous privilégions les travaux en régie communale, c'est souvent le cas pour les travaux d'entretien courant mais pas seulement...

Nous réalisons également en interne de petits travaux de terrassement, de voirie comme sur certains chemins communaux par exemple.

Pour les autres travaux nous les faisons réaliser par des entreprises qualifiées que nous choisissons après consultations préalables.

Les réunions hebdomadaires sur le terrain permettent une bonne gestion des chantiers, elles sont ouvertes d'ailleurs à l'ensemble de vos élus locaux.

C'est un moment important car tous les intervenants, entreprises sont invités afin de faire le point sur l'avancement du chantier.

Avant de vous développer l'ensemble des réalisations de 2016, je tiens à remercier l'ensemble du personnel technique pour son investissement tout au long de cette année.

Je remercie plus particulièrement le responsable du service technique Bernard ANTOINE, notre secrétaire générale Rolande BARADEL et mon collègue J-Pierre MAIRE associé à la conduite et au suivi des travaux.

J'ai une grande pensée et reconnaissance en écrivant cette introduction envers notre ami, regretté, Christophe BLEGER.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX:

LA MAISON DES ŒUVRES

Travaux d'aménagement des abords et parvis de la Maison des Œuvres, par la création d'une rampe d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) et d'une zone de cantonnement à l'arrière du bâtiment. La salle polyvalente terminée, restaient les aménagements extérieurs à réaliser pour permettre son exploitation.

Un marché à procédure adaptée (article 28 du code des Marchés Publics) a été organisé par la Commune et une commission d'appel d'offres a sélectionné les entreprises retenues (15 juin 2016).

Le marché concernait trois lots, ci-contre un récapitulatif reprenant les informations essentielles, Les travaux ont été encadrés par l'architecte Yannick GEIGER

<u>Terrassements-VRD</u>: Entreprise SCHRAMM pour 48 820,82 euros HT

- Travaux de terrassement, pose de gaines et fourreaux
- Couche de fondation
- Traitement du mur de soutènement du parvis et implantation de la rampe d'accessibilité PMR
- Mise en place des enrobés

- Aménagement des escaliers en béton, à l'avant et l'arrière du bâtiment.
- Mise en place de Bande de guidage au sol, à l'usage des personnes aveugles, malvoyantes ou ayant des difficultés d'orientation.
- Traçage au sol des parkings

 - Aménagement du sentier existant longeant le cimetière, fourniture et mise en place de gravier stabilisé.



<u>Serrurerie/Métallerie</u>: Entreprise BURSTERT pour 13 365,00 euros HT

- Fourniture et pose d'une main courante dans les escaliers extérieurs
- Fourniture et mise en œuvre de garde-corps pour le mur de soutènement et la rampe d'accès latéral.
- Passerelle pour le dégagement des personnes par la rue Saint-Nicolas.

Electricité: Entreprise VOINSON pour 11 254,00 euros HT

- Alimentation et mise en œuvre de l'éclairage,
- Fourniture et pose d'appliques, de luminaires encastrés et de mats avec lanternes.

Nous sommes dans l'attente du passage de la commission de sécurité du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour valider l'ensemble du projet et permettre ainsi l'accueil du public.

Ce nouvel espace communal permet la tenue de petits spectacles (70 chaises maximum) et servira également de salle de répétition ou de réception.

Bilan de l'opération : 435 808,44 €/HT soit 522 970,13 €/TTC

Rénovation du bâtiment : 362 368,62 €/HT

Subventions: Voir le Bulletin Municipal de 2014

RAPPEL:

ATRMO: 25 000.00 € CCVA: 150 000,00 €

Conseil général du Haut-Rhin : 44 669 € Conseil Régional d'Alsace : 38595 €

Aménagements extérieurs : 73 439,82 €/HT

Une subvention de 13 388,12 € sera attribuée pour ces travaux d'aménagements extérieurs dans le

cadre de la DETR 2015

(Dotation des territoires ruraux)

Mobilier intérieur : à définir

Les frais de fonctionnement représentent en général 7 à 10 % du coût global d'investissement.

L'ECOLE MATERNELLE

Deux classes ont été rénovées cet été.

- Les petites réfections et la peinture ont été réalisées par l'entreprise HUMBEL Alex pour un montant de 3 069,92 euros HT.
- Des films anti-UV ont été posés sur les vitres par

l'entreprise FILMPROTEC pour un montant de 3 861,47 euros HT.

- L'installation de tableaux numériques a été faite par l'entreprise ALTER EGO pour un montant de 8 315,60 euros HT.

Surprise de cet été, nous avons dû consolider le mur de soutènement du préau.

C'est l'entreprise BARI qui a effectué les travaux pour un montant de 3317 euros HT.



REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

La réhabilitation de l'école élémentaire est une de nos promesses de campagne. Pour votre information le cabinet WPI Conseil a été mandaté par la commune pour une étude de faisabilité de cette réhabilitation.

L'étude est en cours actuellement et le résultat sera exposé ultérieurement par M.PICCO de WPI Conseil, lors d'une commission des travaux élargie au conseil municipal et spécifique à cette réhabilitation.

VOIRIE ET URBANISME

REFECTION DU CHEMIN DU GRAND STERPOIS ET D'UN MUR D'ENROCHEMENT

La réfection du chemin du Grand Sterpois comprenait:

Une scarification partielle, un Nivellement du fond de forme et un compactage de l'ensemble

Une fourniture et la mise en place de 82 rigoles. L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise BARI.

Coût du projet: 38 520 € /HT

Financement:

20 % DETR (Dotation Equipements des Territoires Ruraux)

80% Communal

REFECTION DU CHEMIN DE LA STIMBACH-HERRSCHAFT

<u>Partie basse et haute</u> du chemin :

Décapage et reprofilage du chemin sur 3 mètres de largeur, mise en œuvre de béton routier sur 175 m².

Mise en place de 4 rigoles.



Partie haute du chemin:

Décapage et reprofilage du chemin sur 3 mètres de largeur et mise en œuvre de béton routier sur 390 m²

Mise en place de 7 rigoles.

L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise Schramm

Coût du projet 25 485,00 € HT Financement : Communal 100 %

TRAVAUX DE VOIRIE EN REGIE COMMUNALE



Réfection du chemin menant à la maison de M. Marcel MARTIN au Petit-Rombach par les agents du service technique.

L'ensemble du réseau de chemins ruraux fait l'objet d'entretien régulier par le service technique.

AMENAGEMENT RIVE DE LA LIEPVRETTE: 1 952,90 €/TTC

Les travaux consistaient à terrasser et niveler le banc de gravier, avec remise en circulation des matériaux dans le lit de la Lièpvrette au niveau du poste électrique, du pont du Moulin et de consolider le mur de berge Les propriétaires riverains de la Lièpvrette sont responsables des berges jusqu'à la moitié du lit de la rivière :

Nous vous demandons de bien vouloir entretenir votre espace.



AMENAGEMENT DE NOUVEAUX TERRAINS AU LOTISSEMENT DU CHATEAU

Abornement de trois lots dont un de 8.43 ares, un de 8.14 ares et un de 6.38 ares.

Installation d'un mur de soutènement entre le premier lot et le terrain des marcheurs pour un montant de 8 229,63 HT.

L'assainissement du premier lot est terminé pour un montant de 3 885 € HT par l'entreprise BARI.

Le premier lot de 8,43 ares a déjà trouvé acquéreur. Le branchement du gaz est fait.

Les réseaux secs sont installés début janvier 2017 (réseaux secs = Electricité et télécommunications de manière générale (téléphone, internet...)



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous avons décidé d'une maîtrise d'ouvrage publique sur l'étude et d'une maîtrise d'ouvrage privée pour les travaux.

Un marché à procédure adaptée a été organisé par la Commune et une commission d'appel d'offres (31 mars 2016) à sélectionner l'entreprise concernant la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif sur 120 installations.

L'entreprise retenue est BF assainissement.

Nous avons organisé une deuxième réunion publique le 1^{er} juillet 2016 afin de présenter les modalités de l'étude aux familles concernées actuellement 52 dossiers de demandes ont été réceptionnés en mairie.

Monsieur BOUCHARD de BF Assainissement est sur le terrain pour effectuer les études, les rapports seront réalisés en début d'année 2017.

Madame Cécile JOURJON de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse souhaite organiser une réunion publique courant de l'année 2017 avant de démarrer la phase « Travaux ».

Petit rappel:

Phase Etude:

- Signature de la convention Etude par le propriétaire
- Prise de Rendez-vous avec le bureau d'études en concertation avec la Commune.
- Elaboration par le bureau d'études du choix du dispositif adapté, implantation, dimensionnement...
- Réception du dossier technique avec étude détaillée
- Facturation par la commune de l'étude au propriétaire après déduction des subventions.

Organisation d'une réunion publique par l'Agence Rhin Meuse.

Phase Travaux : Pour info

 Le propriétaire fait réaliser des devis par des entreprises de son choix.

- Liste non exhaustive transmise par la commune au propriétaire.
- Signature de la convention Travaux par le propriétaire
- Notification de par la commune au propriétaire du démarrage des travaux.
- Réalisation des travaux par l'entreprise
- Contrôle des travaux avant remblaiement par le technicien du SPANC.
- Paiement des travaux par le propriétaire directement à l'entreprise.
- Transmission de la facture acquittée par le propriétaire à la commune.
- Versement de l'aide au propriétaire par la commune.
- Attention, dans tous les cas il s'agit d'une démarche volontaire du propriétaire.
- Ne pas démarrer les travaux avant la notification de la commune sous peine de perdre toutes les aides



SIG: système d'information géographique

Petit rappel:

Nous sommes en phase de géoréférencement des réseaux secs, cartographier l'éclairage public et le réseau de la télédistribution afin de transmettre des plans les plus précis possible aux demandeurs.

La deuxième tranche du géo-référencement a été réalisée pour un coût de 1775,98 € TTC, elle concernait le haut du village.

La troisième et dernière tranche est prévue pour l'année prochaine.

Entreprise: RIT

Coût du projet : 1775,98 €/TTC Financement : 100 % Communal

Jean-Marc Burrus

PROGRAMME DES TRAVAUX ET DES COUPES EN FORET COMMUNALE POUR 2016

Etat prévisionnel des coupes fourni par l'ONF : 2 261 m³ pour une recette prévisionnelle de 53 910 € HT

Total des recettes prévisionnelles, hors frais de garderie: 98 006 + 53 910 = 151 916 €

TRAVAUX DE PERIMETRE ET DE SYLVICULTURE

Travaux d'entretien et d'investissement pour la forêt pour un montant de 41 766 €/HT

ETAT PREVISIONNEL DES COUPES FOURNI PAR L'ONF

La commune dispose d'une main-d'œuvre locale par l'intermédiaire du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour l'entretien et l'exploitation de ses bois.

Une grande partie de l'exploitation forestière est traitée en régie, c'est-à-dire par les bûcherons du SIVU et par des entreprises de travaux forestiers.

L'autre partie étant vendue sur pied sous la surveillance de l'ONF à des entreprises (scieries, négociants...).

Coupes à façonner en régie communale :

Volume total: 3619 m³ (prévisions)

Recette brute prévisionnelle : 182 790 € HT, total du

bois vendu

<u>Dépenses d'exploitation des bois façonnés</u> (prévisions)

Abattage et façonnage en régie : 43 190 € HT
Abattage et façonnage à l'entreprise : 41 876 € HT
Dépenses de débardage et de câblage : 35 420 € HT
Dépenses de maîtrise d'œuvre ONF : 11 389 € HT
Assistance à la gestion de la main-d'œuvre :

2 160 € HT

Autres dépenses : 2 195 € HT

Total des dépenses : 136 230 € HT Reste à la commune : 46 560 € HT

Bois vendu sur pied : (prévisions)

Volume total 1 335 m³

Recette nette prévisionnelle : 14 330 € HT

Totalité des recettes : 197 120 € HT – Totalité des dépenses : 136 230 € HT

Reste un net prévisionnel de 60 890 € HT-hors frais de garderie.

TRAVAUX DE PERIMETRE ET DE SYLVICULTURE

Les travaux représentent un investissement pour notre forêt communale.

Il ne suffit pas seulement de récolter mais il faut également préserver la pérennité de la forêt en effectuant des travaux sylvicoles, comme les plantations, les dégagements, nettoiement des parcelles reboisées, la mise en place de protection sur les jeunes plants forestiers.

Les travaux présentent un total estimatif de 48 640 € HT.

SORTIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une sortie sur le ban communal forestier a été organisée par M^{me} ORSATI et M. MAIRE adjoints au maire, le mercredi 14 décembre 2016 avec les élus du Conseil municipal des enfants, l'ONF représenté par Messieurs ROZET, NÉAULT, MORAT et par les bûcherons MM. VOINSON ET JACQUOT.

La démonstration a eu lieu dans la parcelle forestière communale N°2, au lieudit Grange-desclous (Grand-Rombach).

Les techniciens forestiers ont dans un premier temps repéré les arbres à exploiter (deux gros hêtres) et ont expliqué le marquage au marteau des bois.

Les enfants ont assisté à l'abattage de ces bois tout en respectant une zone de sécurité.

Les bûcherons ont découpé la plus belle partie de l'arbre se trouvant au niveau du tronc appelé grume.

La dernière opération étant le cubage, c'est-àdire l'art de cuber la pièce pour en déterminer un volume exprimé en m³.

Pour terminer la journée les enfants ont choisi un sapin de Noël que les bûcherons ont coupé pour l'école élémentaire.

Jean-Pierre MAIRE



38 ANS À LA MAISON FORESTIÈRE DU GRAND-ROMBACH

Un nouveau technicien forestier Valérien WISQUA a pris ses fonctions ce 1^{er} février 2017 sur le ban communal de Sainte-Croixaux-Mines, affecté au « triage » du Grand-Rombach. Il arrive de la Meuse.

Il remplace Marc Schultz arrivé à la maison forestière en septembre 1978. Ce dernier y est resté jusqu'au 31 juillet 2016. C'était son second poste après 3 ans de stage à Hirtzbach dans le Sundgau. D'origine mulhousienne, Marc SCHULTZ avait passé un concours externe de « garde-forestier ».

Le « technicien forestier » appellation qui remplace celle de « gardeforestier » a géré pendant toutes ces années 1 060 hectares de forêt.. Mais en 38 ans, il a vu un métier évoluer : « à présent *le forestier passe plus de temps au bureau qu'en forêt*».

Il déplore aussi la grande population actuelle de gibier qu'on a laissé se développer au détriment de la régénération naturelle de la forêt : « Le gibier est friand de jeunes pousses. Il faut augmenter considérablement les plans de tir, c'est un vrai choix politique. L'avenir de notre forêt en dépend » dit-il.

Pour apporter une touche positive il reconnaît la qualité de la forêt de Sainte-Croix-aux-Mines dont on a conservé la « naturalité : on s'est efforcé d'y garder le plus possible une forêt d'origine, on n'y plante pas n'importe quoi et on y conserve entre autres le Sapin des Vosges».

A part sa passion pour les arbres, chacun reconnaît à Marc SCHULTZ un attachement sans faille au massif du Taennchel : son histoire, ses légendes, sa topologie... Il y a guidé des milliers de visiteurs. Et il a souhaité avant de quitter Sainte-Croix, faire établir un sentier pédagogique, historique, touristique sur le ban communal. Il en a soumis l'idée aux élus locaux. Le sentier sera finalement réalisé par la communauté de communes. « Afin que l'on sache que ce haut-lieu tellurique d'Alsace est aussi sur le territoire de Sainte-Croix-aux-Mines ». Aux côtés du garde-forestier se sont réunis historien et illustrateur régionaux pour mener à bien le projet : Bernard RIEBEL et Christophe CARMONA. Les dix panneaux devraient être implantés à partir de la Croix-de-Ribeauvillé en milieu d'année.



ECOLE ELEMENTAIRE

Les effectifs : cinq classes se partagent 118 élèves

CP: 23 élèves avec Mme PRADINES Elisabeth

CE1: 5CP + 18 élèves avec Mme DENEA Corinne

CE2: 25 élèves avec Mme COLLIN Caroline CM1: 23 élèves avec Mme COLLE France

CM2: 24 élèves avec M. BOTINELLI Jean-Charles

LES ÉQUIPEMENTS

Toutes les classes sont désormais équipées de tableaux numériques.

L'installation informatique a été entièrement renouvelée.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les CM1 déjà élus sont passés au CM2 et ont renouvelé leur mandat, de nouvelles élections ont eu lieu pour élire un CM2 supplémentaire et 5 CM1 pour reconstituer les effectifs. C'est avec beaucoup de sérieux que les enfants ont procédé aux élections.

Nouveaux élus:

ESCHRICH Elsa CM1
MAILLOT Aurélien CM1
HOUFFEL Enzo CM1
HADOF Luca CM1
ANTUNES Alissia CM1
FRAEHRING Alexandre CM2

Suppléant :

SCHELLINGER- DORSCH Cyril CM1



Les réalisations et les activités du conseil des enfants

Les projets 2016 qui ont été réalisés

- Aménagement d'un coin tranquille avec table et bancs.
- Retraçage de la cour
- Plantation des fleurs au centre du village, les enfants y ont participé avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme.

- Participation au concours de pêche intersociété
- Visite en forêt (voir photo au chapitre patrimoine forestier)
- Décoration du sapin de Noël de l'école.

L'installation du nouveau conseil des enfants a eu lieu le 4 novembre 2016

• Programme à venir

Visite des sources

Par ailleurs des élèves de CEI, CEII ont fait une sortie au parc du Petit Prince



CONSEIL D'ECOLE

Il est constitué des enseignements et des représentants des parents d'élèves, il se réunit une fois par trimestre.

Parents d'élève

PEEP

Philippe TURRA
Catherine FARNIERAS
Carole BORMANN
Nathalie FOUQUET
Vanessa KAYA
Marie HEINRICH

Caroline MONTCHAUSSE

Fanny HADEL

APEVA

Sylvain HESTIN
Annabelle RIMBON

ECOLE MATERNELLE

Les effectifs: à la rentrée, l'école a accueilli 71 élèves, dont une section de tout-petits (TPS) avec M. SCHMITT Thimothé

La petite section (PS) aurait dû accueillir 34 élèves.

Pour une meilleure répartition, la classe des moyens (MS) a été dédoublée avec 17 enfants de moyenne section et 6 de petite section avec M^{me} WEIBEL Sabine

La toute petite section compte 2 enfants de petite section et 4 de toute petite section

La grande section compte 20 enfants avec \mathbf{M}^{me} LEMKE Karen

Cette nouvelle répartition a obligé la mairie à embaucher une ATSEM avec une expérience petite enfance.

C'est M^{lle} MAIRE Caroline qui a été choisie pour son expérience et sa compétence, elle est sous contrat à temps complet et travaillera à mi-temps à l'école primaire et mi-temps à l'école maternelle.

LES FÊTES ET SORTIES

- Sortie au cirque GRUSS, qui a lieu tous les 3 ans, la maternelle au complet y participe, c'est une belle expérience pour nos petits
- Sortie au parc animalier en Allemagne à MUNDENHOF
- En juin : danses médiévales présentées par la classe des grands et le CP

Régine ORSATI









LA VIE DE LA COMMUNE

DES NOUVEAUX PERSONNELS COMMUNAUX

Fabrice BALLAND est embauché à temps partiel à raison de 24 heures par semaine. Dylan ANTOINE est embauché pour trois ans, dans le cadre d'un « Contrat d'Avenir » jusqu'au 31 mai 2019.

L'OCHTERPUTZ

Le fameux Ochterputz qui a eu lieu au printemps, a réuni de nombreux participants. S'il n'était pas inutile, il a permis de constater malgré tout des progrès en matière de propreté dans l'ensemble du village. Le seul et énorme point noir reste la trop grande quantité de déjections canines pour lesquelles les maîtres sont passibles de procèsverbaux.



DES MEDAILLES LE 8 MAI

Des médailles d'honneur régionale, départementale et communale ont été remises lors de la cérémonie du 8 Mai à André HERMENT et Marcel HERMENT. André HERMENT a été conseiller municipal et adjoint au maire de 1971 à 1995, sergent au corps des sapeurs-pompiers, il est titulaire de la médaille d'or et président d'honneur de la chorale Saint-Nicolas.

Marcel HERMENT, conseiller municipal pendant 26 ans, de 1983 à 2008, est capitaine honoraire



des sapeurs-pompiers, médaille d'or de la reconnaissance fédérale des sapeurs-pompiers, président de la Régie Intercommunale de la télédistribution (RIT) et membre de l'Accordina.

LA FETE DE NOEL DU 3° AGE

La Fête de Noël du 3º âge a rassemblé, dans la joie et la bonne humeur, près de 140 aînés dont quelquesuns des « tout jeunes » de la classe 46. Le repas, dans la tradition, ainsi qu'un après-midi musical animé par la Concordia a fini de ravir les convives. Le magnifique sapin qui décorait la salle venait du jardin d'Alfred et Marcelle HERMANNN



LES VŒUX 2016

C'est devant un parterre d'administrés d'une centaine de personnes que le 8 janvier 2017, à la salle des fêtes, le maire Claude SCHMITT et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble de la population. Un rendez-vous très convivial et apprécié.



LES 115 ANS DE LA MUSIQUE CONCORDIA

Grande année pour la musique municipale, la Musique Concordia : celle de ses 115 ans. Une fierté pour la commune de compter encore une musique d'harmonie importante, dotée par ailleurs de la seule école de musique de cuivres. Une école soutenue financièrement par la commune, et dont elle peut s'enorgueillir : la formation est sérieuse et de haut niveau avec des enseignants compétents.



Une école qui accueille aussi des élèves des autres communes de la vallée.

Ce grand anniversaire a été marqué par un concert donné le 1^{er} octobre par l'ensemble de la société de musique : les élèves musiciens dirigés par Patrick WOESSNER et la musique elle-même dirigée par Serge Walter et Bernard DIDION ou François KRISTNER.



Le public nombreux de la salle des fêtes a apprécié la qualité des prestations. Parmi les spectateurs, un ancien musicien Sainte-Creuzien: Victor MARMOL qui a promis de revenir jouer avec la société de musique de sa commune : FORCALQUEIRET dans le Var. Ce fut chose faite le samedi 3 décembre à l'église Saint-Nicolas où les deux musiques réunies ont donné un concert ambitieux, très apprécié du nombreux public venu de toute la vallée et de la petite localité varoise. En présence de Marie-

Claude TOUBANHZ présidente et de Manuel VEGA directeur de l'harmonie de FORCALQUEIRET. La Concordia a animé aussi la fête du village au mois

La Concordia a animé aussi la fête du village au mois d'août et les cérémonies patriotiques.

BUCHERONNAGE

Championnats de France et concours de bûcheron au Petit-Haut

Deux jeunes bûcherons de la commune ont participé, en 2016, à des championnats et concours nationaux et locaux. Ils ont occupé les meilleures places du classement.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Le 30 juillet
Championnats de France Rookie-Cup – de 25 ans
Loïc VOINSON, gagne le championnat
Le 31 juillet
Championnats de France
Julien MEYER se classe 8e

SAINTE MARIE AUX MINES

Le 27 juillet Fête du bois au Petit-Haut Julien MEYER termine 2^e





UNE CHASSE AUX ŒUFS TOUJOURS TRÈS COURUE

A la veille des vacances de printemps, le lièvre de Pâques vient discrètement déposer des dizaines de kilos d'œufs en chocolat (une trentaine à la mi-avril 2016) dans les buissons du parc de la villa Burrus. « Quelle chance ont les petits-enfants du village de pouvoir courir dans ce magnifique parc », pense-til, avant de lancer la course.



DES CEREMONIES PATRIOTIQUES BIEN ARROSEES

A part un 8 Mai sous le soleil, les autres cérémonies patriotiques du 14 juillet (le 13) et du 11 Novembre ont été bien arrosées.





JUMELAGE SAINTE-CROIX-AUX-MINES - PLUDUNO

LES BRETONS REPARTENT AVEC LE CHALLENGE

Dans la vie du jumelage harmonieux entre les deux communes de PLUDUNO et de Sainte-Croix-aux-Mines, il était vital sans doute pour l'honneur des Bretons de reprendre le challenge gagné par les Sainte-Creuziens lors des jeux intervillages de 2014 à PLUDUNO. Ils sont donc venus en nombre en Alsace, pour la revanche, lors du grand week-end de l'Ascension 2016, du 5 au 8 mai.

Et c'est dans le cadre grandiose de la villa Burrus, ensoleillée : un coup de chance dans un printemps morose, qu'a eu lieu la joyeuse rencontre.

Les supporters des deux camps étaient nombreux, la crème à bronzer sur le nez ! Dans la foule, les présidents des comités de jumelage : Martine SCHIESTEL pour Sainte-Croix-aux-Mines et Roland ARNOLD pour PLUDUNO, ainsi que les maires : Michel RAFFRAY pour PLUDUNO et Claude SCHMITT pour Sainte-Croix aux-Mines.

Les jeux étaient menés par un maestro de

l'animation, au sens de l'équité indéniable : le pasteur Amaury CHARASSE.

Tiràla corde, remplissage de bottes, engloutissement de tartes aux myrtilles, questionnaire sur l'histoire des deux communes ... Les jeux ont été âprement disputés.

Et les Bretons ont relevé le défi. Ils ont sauvé leur honneur par une belle victoire et sont repartis avec le challenge « sous le bras » ou presque car il est quand même volumineux.

En dehors des jeux, les compères bretons et saintecreuziens ont visité entre autres caves viticoles, les jardins de l'un ou de l'autre de leurs hôtes où fumaient des barbecues, le Mont Sainte-Odile et Obernai, ils ont assisté à la traditionnelle soirée folklorique à la salle des fêtes animée par le groupe de danseurs et l'orchestre de l'Accordina...

La journée de retour en bus des Bretons fut sans doute la bienvenue pour récupérer de ce mémorable week-end sainte-creuzien.

M.-C.S.

JUMELAGE SAINTE-CROIX-AUX-MINES - PLUDUNO



Mouvements importants dans le commerce local depuis 2015. Des entreprises et commerces ont trouvé ou vont trouver de nouveaux repreneurs en 2017. Intermarché devrait démarrer son transfert dès la fin de l'année sur la ZA. Les Moules.

REPRISE DE L'ENTREPRISE BARADEL-FOURNIER

Thomas FOURNIER a repris, en juin 2015, l'entreprise BARADEL, de portes, fenêtres, volets..., plafonds tendus. Il est installé depuis l'été 2015 au 7 rue Maurice Burrus, dans la zone artisanale. Il assure lui-même la partie commerciale, et a gardé les deux poseurs originaires de la vallée...

Le jeune créateur d'entreprise habitant au-delà de



Colmar cherchait une affaire bien établie dans un domaine de « technicité et de précision ». Depuis son installation, il a fidélisé la clientèle existante et développé des chantiers de Strasbourg à Mulhouse et dans les Vosges.

Spécialisé dans la rénovation, il traite cependant tout type de chantier. Il a gardé des fournisseurs alsaciens de qualité et pour les plafonds tendus, le spécialiste basé anciennement à Sainte-Marie-aux-Mines. Il signale que son entreprise possède le label « RGE » (Reconnue Garant de l'Environnement) et à ce titre ses clients bénéficient du crédit d'impôt de 30 %. Il applique aussi le taux de TVA à 5,5%.

CONTACT: BARADEL-FOURNIER, ZA. de la Filature, 7 rue Maurice Burrus. 68160 Sainte-Croix-aux-Mines. Tél. 0389587544

LA BOULANGERIE BOULANGER À LA PLACE DE LA BOULANGERIE SCHNEIDER

Autre changement dans le commerce local : Matthieu BOULANGER, boulanger a repris la boulangerie de Richard SCHNEIDER dans la zone artisanale à l'entrée Est du village le 1^{er} novembre 2016. Son laboratoire était installé auparavant rue du Général Bourgeois à Sainte-Marie-aux-Mines depuis 10 ans. Il y était à l'étroit. Il cherchait un local de travail plus important et a saisi l'opportunité de Sainte-Croix-aux-Mines pour son emplacement, son parking et son potentiel. Son épouse Virginie y a tenu pendant six ans, un salon de thé-dépôt de pain au centre du village jusqu'en juillet 2016.

Matthieu BOULANGER est un passionné, doué pour son métier, meilleur jeune apprenti d'Alsace en 2002. Muni de son bac pro, il a fait les Olympiades des métiers, a collectionné les médailles d'argent à la foire de Mulhouse pour sa baguette et son kougelhopf... entre autres, mais il n'insiste pas sur ses capacités, il veut surtout transmettre sa passion aux plus jeunes et former des apprentis : il en a quatre actuellement qui viennent des Vosges et de la région. Il leur apprend le métier dans la tradition. Il a gardé tout le personnel en place dont les deux vendeuses Julie et Victoria, les pâtissiers et autres boulangers... Il propose pâtisserie et pain frais tous les jours.

Sur place, l'artisan va entreprendre des travaux de rénovation sans arrêter la production. Il a des projets de restructuration des locaux, tout en cherchant à développer sa clientèle, à « faire les marchés » dont celui de la villa Burrus en été et à Noël et dans des communes touristiques...



CONTACT: Boulangerie Matthieu BOULANGER, 12, ZA EST. 68160 Sainte-Croix-aux-Mines. Tél. 0389587020

Ouvert du lundi au vendredi de 5 h 30 à 13 heures, le samedi et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30.

L'ÉBÉNISTERIE-CHARPENTE LIGNUM, PLACE DE L'ÉGLISE

Ils sont discrets, mais ils sont deux depuis trois ans et demi à occuper les locaux des anciens ateliers Jean Bernard, rue de l'Eglise: Niels KRUGER et Joseph BAROTTE. Tous deux: menuisiers, charpentiers-ébénistes, perpétuent la tradition d'un lieu où l'on fabriquait déjà des meubles.

Armés du bac, passionnés par la matière bois, musicien aussi pour Joseph, ils se sont rencontrés lors d'un stage de formation de charpentier chez les Compagnons du Tour de France à Strasbourg.



Ils ont décidé de faire route ensemble pour monter leur entreprise. Ils ont découvert ce local à Sainte-Croix-aux-Mines.

Ils aiment le beau travail et la matière première de qualité, leurs bois viennent d'Alsace et des Vosges. Depuis leur installation ils ont fait de l'agencement de magasin ou de restaurant, du mobilier de collectivité... Ils ont participé au mois de janvier à Paris, au prestigieux salon professionnel mondial « Maison et objets » en réalisant le stand d'un designer.

Ils aiment «la bel ouvrage » et participent aussi au salon « Résonances » : salon européen des métiers d'art à Strasbourg.

Mais ce qu'ils aiment c'est travailler dans des domaines différents et font des travaux plus courants. Ils sont très attachés au travail de charpentier et réalisent l'aménagement de combles avec fenêtres de toit. Ils sont spécialisés dans l'isolation. Ils réalisent aussi des portes d'entrée en bois massif et du mobilier extérieur.

Ils ont la qualification « RGE » (Reconnue Garant de l'Environnement) et à ce titre leurs clients bénéficient du crédit d'impôt de 30 % et des différents taux de TVA.

Malgré la passion de leur métier et de réels savoirfaire, ils pratiquent des tarifs normaux.

CONTACT: LIGNUM. Tél. 0389723547

Port. 0635266469

Site internet: http://www.atelier-lignum.com

L'ÉLECTROMÉNAGER JEAN-PAUL SCHIESTEL

Un autre commerce du village devrait trouver un nouveau patron ce premier trimestre de 2017 : le magasin d'électro-ménager de Jean-Paul SCHIESTEL, rue Maurice Burrus. Le dossier de reprise suit son cours.

Le commerce est affilié à une centrale d'achat ce qui garantit les prix de la grande distribution. Mais la proximité offre, en plus, un dépannage rapide et compétent, un réel service ...

CONTACT : Electroménager 70. Rue Maurice Burrus. 68160 Sainte-Croix-aux-Mines.

Tél. 0389586161

LE NOUVEL INTERMARCHÉ DANS LA ZONE ARTISANALE LES MOULES

Un autre changement de taille dans le commerce local : le transfert du magasin Intermarché des Halles sur la ZA Les Moules. (Alexandre SCHAETZLE). Le permis de construire a été accordé et le transfert devrait démarrer à la fin de l'année 2017, pour une ouverture prévue en septembre 2018.

La construction se fera à l'identique, une stationservice en plus.

Il reste maintenant à souhaiter que les habitants de la vallée « jouent le jeu » et fassent vivre tous ces jeunes entrepreneurs courageux et pleins d'enthousiasme.

Marie-Christine SALBER

LA FETE DU VILLAGE

LA FÊTE DE LA BIÈRE DU PRÉ DE LUNE A TROUVÉ SA FÉE

La 2 ^e fête du village, la Fête de la Bière du Pré de Lune qui a eu lieu les 19 et 20 août a été une nouvelle réussite.

Elle a été marquée par une apparition : celle de Caroline la « Fée du Pré de Lune ». Une belle et bonne fée chargée d'amener le premier fût de bière sur la carriole du « meunier » du Petit-Rombach. Elle était conduite par Pierre-Paul « habitant» de la forêt, entièrement dévoué à la créature sortie de l'imaginaire du dessinateur sélestadien Jean RISACHER.

La soixantaine de représentants de toutes des associations du village ainsi que des sympathisants étaient sur le pied de guerre pour mener à bien le programme élaboré par le comité principal d'organisation. Un comité composé de Marie-Christine SALBER organisatrice, de la trésorière Jocelyne ZENNER, de Marcel HERMENT pour l'Amicale des pompiers chargé de la logistique, et de l'indispensable spécialiste de la bière : Daniel BUCKEL.

Et dire « merci » aux bénévoles est bien peu au regard du sérieux, du dévouement et des sourires permanents mis au service de ce nouveau rendezvous de la convivialité.

Parmi ces bénévoles , il y a ceux qui sont visibles les deux jours de la fête et ceux qui œuvrent



dans les coulisses : aux nettoyages et installations divers (salle, toilettes, montage, démontages... : Club vosgien, club de basket ou de foot, anciens combattants ...) ceux qui participent à la décoration de la salle (et à la coiffe de la fée) Marie-Paule et Cathy ANTOINE et l'association Val Patch qui distribue aussi des affiches, ou Pierrot FRÉCHARD qui pilote l'adjointe pour la distribution des affiches, Nathalie FOUQUET qui s'occupe de la « pub » sur ordinateur (revues, médias...).



Des sponsors

La réussite de la première fête en 2015 nous a valu pour la seconde, l'aide spontanée de sponsors. Julien MEYER a fourni le bois pour la confection des tartes flambées par le « maître » José.

La cartonnerie ROSSMANN a offert les cartons pour le service des tartes et SALBER Recyclage les cuves neuves pour le transport de l'eau du HURY jusqu'aux brasseries.

Ces intervenants ont permis cette année de réaliser une opération financière blanche.

Les bières proposées en 2016

Une « blonde » brassée par l'Abreuvoir à Breitenbach dans le Bas-Rhin. L'Abreuvoir est une association qui a 14 ans. Les deux fondateurs en sont Hervé BESSOT et Laurent MOUROT. La blonde est une pure malt non filtrée et refermentée en bouteille.

Une « ambrée » brassée par Saint Alphonse à VOGELGRUN. Une S.A. fondée par Joël HALLBARDIER. L'ambrée est très douce et finement pétillante.

Une « blanche à la fleur de sureau », brassée par la brasserie «Gsungdo» dont le maître artisan brasseur, Gilles ZWINGELSTEIN, est un fervent défenseur du bio. Le sureau récolté en juin est transformé en sirop. Ce sirop est ensuite mélangé dans la bière au moment du brassage, c'est une bière exceptionnelle et unique.

Ces bières ont toutes été brassées avec l'eau du Taennchel « ce qui apporte une dimension féerique à ces produits et en font des nectars d'une subtilité transcendante », selon le spécialiste.

La fête de cette année étant placée sous le signe de la fraîcheur du temps, il restait une quantité de bière non consommées.



Des fûts ont été vendus au cours du Festival de la soupe ou servis lors des fêtes du personnel de la commune et du 3° âge.

La bière en bouteille a trouvé aussi sa place dans les colis de Noël des aînés.

Il est possible de s'en procurer auprès de l'amicale des sapeurs-pompiers de Sainte-Croix- aux-Mines. La bière se bonifie avec le temps. Elle doit être stockée impérativement debout, à la cave et dans le réfrigérateur! (Et à consommer avec modération)...



La Ronde des Fêtes

Importante aussi pour le bon déroulement de la fête : son appartenance à la prestigieuse Ronde des fêtes. Un organisme qui œuvre depuis 35 ans au bon déroulement et à la pérennisation des plus belles fêtes d'Alsace et au-delà, comme la Fête des Jonquilles à Gérardmer. Il apporte un soutien

logistique, publicitaire, organise des formations sur la sécurité en général, l'organisation ... et un soutien judiciaire dont on espère ne jamais avoir besoin... (l'ancien procureur de la République de Colmar Pascal SCHULTZ est au conseil d'administration) Marie-Christine SALBER est le représentant au CA pour la commune de Sainte-Croix, Jean-Marc BURRUS, Daniel BUCKEL ou Didier PETITDEMANGE (Croix-Rouge) assistent aussi aux formations et conférences.



La Fête en 2017

L'édition 2017 de la Fête de la Bière du Pré de Lune aura lieu les samedis 19 et dimanche 20 août.

A part la clique des pompiers et le concert de la Concordia le dimanche, Gyn Fyzz pourrait à nouveau faire danser le samedi soir : l'orchestre a été unanimement apprécié tout comme Claudius BANNWARTH le dimanche après-midi.

Au programme encore les excellents jambonneaux de Patrick TONON et la tarte flambée, si possible aussi les jeux en bois de Rigol jeux de Pierre Benoit de La Vancelle, un manège d'auto-box, et d'autres surprises à préparer dont les nouvelles bières ...

Et sans doute aussi l'enthousiasme des membres des sociétés du village...

Rendez-vous à vous tous pour la 3e Fête de la Bière du Pré de Lune. (Entrée gratuite)

M.-C.S.

LA FETE DU VILLAGE



GROUPE MINORITAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers concitoyens,

Quand vous lirez ces lignes, nous serons proches du milieu de mandat. Ce n'est pas encore l'heure du bilan mais déjà on peut en dégager les tendances.

Si vous voulez profiter des priorités financières de la Commune, installez-vous au bout de chemins ruraux. Pour les élus actuels ils sont plus importants que la voirie communale pour laquelle existe pourtant une obligation d'entretien. Regardez l'état de la rue Leclerc et de l'entrée de la Stimbach et les affaissements de chaussée dans la rue du Grand-Rombach! Sachez que la réfection de la rue Burrus et des deux entrées du village n'est pas une réalisation de la municipalité mais du Conseil Départemental 68. N'est resté à la charge de la Commune que le marquage au sol. Une vraie réussite qu'on mesure par temps de neige ou de brouillard quand on entre au jugé dans la commune! Après une heure du matin, c'est même le noir complet! Heureusement que le cheval connaît l'écurie!

A défaut d'investissements, la municipalité actuelle vit sur les acquis des mandatures précédentes. Pas d'idées, pas de projets nouveaux. Rien pour dynamiser la Commune, attirer de nouveaux habitants, améliorer le cadre de vie et développer les services.

Le patrimoine communal n'est même plus entretenu. Quand va-t-on traiter les voiries refaites par les prédécesseurs pour les faire durer ? Qu'en est-il du marquage au sol nécessaire à la sécurité ? Faut-il attendre que des toitures entières de bâtiments communaux soient à remplacer ? Pour faire semblant d'agir, on remplit au dernier moment les demandes de subventions, sans espoir de les obtenir. On se fait plaindre en affichant un coût élevé pour la rénovation de la Maison des Œuvres sans déduire les subventions ni les travaux inutiles, sans préciser que ce coût a été ventilé sur trois exercices. Ah mais j'oubliais! Les élus précédents ont en plus endetté la Commune jusqu'à l'os! On n'a plus de capacité d'emprunt, alors que les taux sont au plus bas! Va-t-on entendre ces excuses pendant trois ans encore? Au conseil municipal de novembre dernier le maire a donné les chiffres de l'endettement par habitant dans les quatre communes de la Vallée. Le poids de la dette à Ste-Croix est modéré, en dépit de la masse de travaux durables réalisés par le passé. Bien entendu le compte-rendu n'a pas repris cette information. Il serait bien dommage, par honnêteté, de perdre un argument si commode! Et puis l'essentiel est de susciter la pitié!

Agnès HENRICHS *Tête de liste du groupe minoritaire*



UN JARDIN PASSIONNEMENT

Vous l'attendiez...il a tenu ses promesses!

Le 6° Festival de la Soupe au Jardin a fait de cette année 2016 une année particulièrement riche pour l'association Un Jardin Passionnément: 43 soupes du monde, des cuisiniers enthousiastes et créatifs, un grand bal folk, des jeux et des animations sous le soleil radieux du dernier week-end de septembre... Les ingrédients étaient réunis pour faire de cette édition l'incontournable rendez-vous gourmand de la bonne humeur dans la vallée. Une fois encore, les nombreux bénévoles et partenaires ont su faire preuve d'une belle énergie, indispensable à la réussite d'un tel événement...

La Bourse aux Plantes d'avril et le Pique-nique Musical début juin furent d'autres temps forts pour l'association, avec une météo pas toujours clémente, facteur qui conditionne toujours la fréquentation de ce type de manifestation en plein air. En partenariat avec Ecooparc, 8 ateliers de cuisine menés par Daniel ZENNER dans plusieurs endroits de la vallée ont jalonné une partie de l'année, permettant aux participants d'expérimenter les saveurs et la qualité des produits locaux.

Les Jardins du Parc de la Villa Burrus ont particulièrement souffert des aléas du temps cet été: après la poussée luxuriante favorisée par les pluies du printemps, le soleil brûlant d'août a endommagé une grande partie du Jardin des Aromatiques et du Jardin du Patchwork. Depuis plusieurs mois maintenant, il devient vraiment difficile pour



l'association d'assurer un entretien régulier et efficace des parcelles, le travail étant considérable pour les bénévoles, toujours davantage découragés par le peu d'intérêt que semblent porter certains élus au potentiel économique de leurs actions. Se donner les moyens d'obtenir le label Jardin Remarquable offrirait pourtant au Val d'Argent un atout touristique majeur... Quel dommage pour le charme de ce lieu exceptionnel, qui émerveille toujours les visiteurs venus d'ailleurs, mais qui tend à se détériorer si aucune politique de soutien n'est mise en place...

En novembre, l'habituelle commande groupée d'arbres fruitiers et la fête des bénévoles du Festival de la Soupe à clôturé une belle année d'investissement, avant la planification en 2017 de différents chantiers participatifs: finalisation de la passerelle de la mare pédagogique, que les

travaux d'aménagement réalisés cette année ont considérablement embellie, repiquage de jeunes saules à Physalis, réfection des parcelles du Jardin du Patchwork... encore de quoi faire en perspective!

Merci à tous ceux, partenaires, associations et locaux, qui nous permettent de croire encore en le bienfondé de nos actions et à la portée sociale, culturelle et écologique qu'elles recèlent.



CLUB VOSGIEN

Les activités sont nombreuses au Club Vosgien de Ste Croix aux Mines et les bénévoles de la section se mobilisent tout au long de l'année pour garder les sentiers en bon état, organiser des sorties, entretenir et embellir le chalet.

En 2016, 311 heures de travaux d'entretien et **de balisage** ont été réalisés sur 91 km de sentiers par l'équipe de bénévoles.

La rénovation de la source de captage au Hury est actuellement en cours et devrait s'achever avant la fin de l'année (photos ci-dessous)





CLUB VOSGIEN

L'évènement marquant a été, comme chaque année, la fête montagnarde du Club Vosgien : une journée de fête dans la bonne ambiance.

Rendez-vous d'ores et déjà le dimanche 2 juillet, date à laquelle aura lieu l'édition 2017 au chalet du Hury.

Ce sera également l'occasion de découvrir le chalet du Club Vosgien, situé au Hury à 605m d'altitude dans un cadre verdoyant avec un panorama imprenable. Il est ouvert à la location tout au long de l'année, avec une salle de 50 à 70 places et des couchages pour 18 personnes.

Renseignements au 06 77 88 72 28 ou cvstecroix.locations@gmail.com



Rejoignez-nous pour nos Randonnées qui nous mèneront en 2017 :

- Du côté du Rhin le dimanche 19 février parcours facile -14 km, 4h
- A Klingenthal et aux ruines de 4 châteaux le dimanche 21 mai 16 kms, 800 m dénivelé, 6h
- Au Petit Ballon le dimanche 23 juillet 18 km, 980 m dénivelé, 7h
- A l'Ungersberg le dimanche 10 septembre 16,5kms, 900 m dénivelé, 6h
- Au Climont le dimanche 15 octobre 10kms, 600m dénivelé, 4h

Renseignements au 06 37 99 15 22 ou cvstecroix.randonnees@gmail.com

Si vous aimez la nature, la convivialité, les temps de partage, n'hésitez pas à nous rejoindre! Vous trouverez de plus amples détails sur notre blog: club-vosgien-scam.over-blog.com

Contact: 06 95 63 11 54 ou cvstecroix.presidence@gmail.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang de Ste Croix Aux Mines sont satisfaits des 4 collectes qui ont permis d'accueillir sur l'année plus de 272 donneurs.



Pour l'année 2016, en février nous avons collecté 75 dons, 71 en mai, 61 en juillet et 65 en octobre.

Merci à eux ainsi qu'à toutes les personnes qui tout au long de l'année nous aident soit sur place soit lors des collectes ou en faisant des dons.

La soirée familiale a eu lieu le 19 novembre et 80 personnes ont dégusté une bonne paella et dansé jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance chaleureuse. Pour l'année 2017 nous maintiendrons les 4 collectes.

Voici à titre informatif les dates des prochaines collectes pour l'année 2017 :

- lundi 27 février,
- mardi 9 mai,
- lundi 10 juillet,
- lundi 2 octobre.





Vous pouvez venir seul, en famille ou entre ami(es) à partir de 18 ans. Vous serez accueillis par une équipe dynamique et souriante qui saura vous concocter de bons petits plats.

Au nom de notre amicale, je souhaite une très belle année 2017 à vous tous.

Le Président
Philippe TURRA

LES MARCHEURS DU VAL D'ARGENT

L'association des Marcheurs du Val d'Argent , présidée par Didier Latosinski , est une association dynamique qui tous les week-end est représentée par ses membres lors de différentes marches populaires. Ces marches se déroulent dans tout le Grand Est , en Allemagne , en Suisse et même en Belgique.

Cela nous permet en retour de faire découvrir notre belle vallée, et notamment notre village lors de notre marche populaire qui se tiendra les 10 et 11 juin 2017.

Depuis plusieurs années maintenant , nous organisons également une balade au clair de lune qui est l'occasion pour les habitants de la vallée et d'autres personnes amatrices de sorties hors du commun , de faire une petite balade un soir de pleine lune. Et pour récompenser ces personnes une bonne soupe de légumes préparée par nos soins leur est servie sur le parcours.

Cette année , cette balade aura lieu le samedi 14 octobre.

Le week-end des 7 et 8 octobre , nous projetons également d'organiser une sortie en Belgique.

Les personnes souhaitant rejoindre notre association ou tout simplement la connaître peuvent assister à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 18 février 2017 à 17h30 à la salle des fêtes de Ste Croix Aux Mines.



BALADE AU CLAIR DE LUNE

CLUB SPORTIF 1921 DE STE CROIX-AUX-MINES

Le Club Sportif de Sainte-Croix-aux-Mines a vécu quelques changements durant l'année 2016.

Le projet de fusion des 3 entités de la Vallée étant abandonné, le CSC est, avec ses quelque 140 licenciés, le Club phare du Football dans le Val d'Argent. Des Pitchounes(- de 7 ans) aux vétérans, ce ne sont pas moins de huit équipes qui défendent tous les week-ends les couleurs de notre village aux quatre coins du Centre-Alsace. Le football féminin étant en plein essor, David SCHNELLER et Sylvain MASSON ont créé, cette saison, une équipe Féminine de U15 dont les premiers résultats sont très encourageants.

Depuis la fin Mai 2016, il y a du changement à la tête du Club. Je suis le nouveau Président et le comité a été en partie renouvelé. Il est maintenant composé d'anciens et de nouveaux membres qui apportent leurs expériences, leurs vécus et leurs idées nouvelles.

En effet, après 12 années passées à la Présidence, Mme Christine ANTOINE a souhaité se retirer. Elle aura, avec son mari, Rémy, marqué de son empreinte l'histoire de notre association. Le travail qu'ils ont accompli, bénévolement, force le respect. Nous leurs souhaitons le meilleur, ainsi que de profiter de leur retraite et de leurs proches.

Du changement aussi au niveau de l'encadrement des séniors, puisque c'est à présent Xavier SCHMITT qui en est le responsable, mais les valeurs de notre club n'ont pas changé. Les mots Travail – Plaisir – Respect - Discipline et Rigueur sont toujours d'actualité.

En cette fin d'année, le Club a été éprouvé par la disparition de Mr Jean TRINGLER, Président de 1969 à 1983 et Vice-président d'Honneur. Ses conseils avisés, ses encouragements et sa passion restée intacte pour le CSC vont nous manquer. Lui aussi a marqué le Club Sportif de son empreinte et nul doute, que de là où il est, il gardera toujours un œil sur son Club de cœur.



Les membres et joueurs du Club Sportif de Sainte-Croix-aux-Mines souhaitent à l'ensemble des habitants de notre village et aux amoureux du ballon rond une bonne et heureuse année 2017.

Thierry CHALON *Président*



ASSOCIATION AGREE DE PECHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Programme:

- Mois d'avril : journée spéciale pêche et réservations de truites le Vendredi Saint 14 avril de 9h à 13h
- Haut Rhin Propre (Ochterputz) avec la participation de la commune
- Mois de juillet : initiation à la pêche pour les jeunes de moins de 14 ans
- Septembre : concours intergroupes le 10 septembre 2017
- Etang ouvert tous les mercredis de 14h à 17h30 à partir de juin et jusqu'à septembre
- Vente à la pièce (canne et appâts fournis sur place buvette et aire de jeux)

Présentation

Notre association de pêche est une activité de pleine nature permettant la pratique de la pêche sur les rivières de la commune mais comprenant aussi une dimension environnementale importante avec la gestion des milieux aquatiques afin de continuer à profiter des richesses piscicoles.

Les actions

Aménagements des rives et des cours d'eau, plusieurs séances sont menées dans l'année. Alevinages en truitelles.

Renseignements

Le président : VOINSON Rémy Tél. 03 68 07 55 17 Le trésorier : MEYER Claude Tél. 07 89 55 20 59 Le secrétaire : MERTZ Christophe Tél. 06 07 44 96 26



LA PAROISSE CATHOLIQUE

La Paroisse catholique Saint Nicolas est animée par des membres bénévoles et est gérée par un Conseil de Fabrique composé de 7 membres qui se réunissent une fois par trimestre.

Le conseil de fabrique veille au bon fonctionnement de la paroisse. Il enregistre les recettes et règle les dépenses relatives au fonctionnement de l'église et du presbytère (chauffage, électricité, eau, entretien des locaux, assurance etc..).

Les activités de la paroisse : Organisation de la kermesse, du salon de thé et bricolage pendant le Patchwork, sortie au Mont Sainte Odile, vente de pâtisseries à Saint Nicolas, participe à l'organisation de concerts. Tous les jeudis après-midi ; rencontres conviviales au presbytère, pour des travaux manuels et bricolages en prévision de ventes lors que Patchwork.

Une permanence est assurée par Madame Ghisu: le mardi matin de 9 h 30 à 11 heures pour tous Renseignements et demandes d'intention de messe. Celles-ci doivent être impérativement demandées 15 jours avant l'office, soit au presbytère lors de la permanence, soit auprès de Jean Pierre HEINRICH Tél. 06 86 63 33 11.

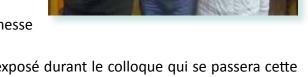
Le Conseil de Fabrique n'a plus de président depuis 2 ans. Pour maintenir la paroisse dans ses activités, ses membres sollicitent et remercient chaleureusement, toute personne susceptible de prendre en charge la présidence du conseil de fabrique.

TABLE DE PATOIS DE LA VALLÉE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

La table de patois, une vingtaine de personnes, se réunit régulièrement, tous les derniers samedis du mois dans le local de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sainte-Croix-aux-Mines qui les accueille bien agréablement.

En 2016, la table a participé à un travail universitaire mené par le linguiste Benjamin MASSOT de l'université de Stuttgart. C'est ainsi que plusieurs enregistrements sont réalisés sur les formules grammaticales de notre patois. L'étude portera sur l'ensemble des patois du massif afin de voir si cette grammaire est commune.

Le 12 juin, une dizaine de membres se retrouvent pour une messe en patois à Châtenois-les-Forges dans le territoire de Belfort.



Durant l'année, la table de patois prépare un travail qui sera exposé durant le colloque qui se passera cette année à Xertigny près d'Epinal sur le thème des us et coutumes d'antan. Le thème de la Saint-Nicolas est choisi pour la vallée sous la forme d'une saynète et d'une chanson.

Le 8 juillet, les patoisants se retrouvent à l'Auberge de Pierreusegoutte autour d'un jambon paysan, repas de fin d'année scolaire oblige!

Le 15 juillet, un groupe se retrouve chez Constant MICLOT pour fêter ses 95 ans. Constant qui est né le 14 juillet à la Grange des clous, est un des membres fondateurs de notre table de patois. Un bel après-midi de chants, de champagne, de gâteaux et de discussions sympathiques, animé par Jean DIDION à l'accordéon.

On notera également la participation de la table de patois à la fête locale les 20 et 21 août.

Les 24 septembre, une vingtaine de patoisants se rend à Xertigny pour le colloque annuel. Notre prestation est appréciée et les échanges avec les autres groupes sont constructifs.

Le 8 octobre, la table est délocalisée chez notre ami Constant MICLOT, avec une visite prématurée de saint Nicolas avant la neige!! Discussion et échange pour le plus grand plaisir de Constant. On en profite pour tirer le portrait du groupe avec saint Nicolas et le Hans TRAPP.

La table de patois maintient également la tradition de la Saint-Antoine, à la mi-janvier avec une messe dans la chapelle du Petit-Rombach avec bénédiction et partage du pain.

Deux membres ont quitté notre table en 2016 : Charlotte WILLEMIN et Paulette HINSINGER et nous avons eu la joie de fêter les noces de diamant du président d'honneur Jean-Paul PATRIS qui a épousé Paulette en 1956.

Pour 2017, il est prévu d'organiser, après les fêtes de Pâques, une soirée : les Loures ou veillée d'antan. Les patoisants des vallées voisines seront invités et la soirée sera ouverte à toutes les personnes qui veulent renouer avec notre patois roman.



Enfin le Val d'Argent accueillera le colloque 2017 sur le thème des « économies locales et des circuits courts », thématique d'actualité le 30 septembre à Sainte-Croix-aux-Mines.

Jean-Luc FRÉCHARD

NAISSANCES 2016

Le 2 février 2016 à SELESTAT est né **Maël BERSON** de Jean BERSON et de Nadège FASSLER

Le 26 février 2016 à SELESTAT est né Nail KAYA de Eser KAYA et de Vanessa HUG

Le 27 février 2016 à COLMAR est né **Léandre, René, Armand LEROGNON** de Guillaume, Emmanuel, Xavier LEROGNON

Le 29 février 2016 à SELESTAT est né **Miran CELIK** de Duzgun CELIK et de Halima FETHI

Le 21 mai 2016 à Sélestat est née Aline, Amandine, Bénédicte HESTIN de Hervé, Thierry, Patrick HESTIN et de Bénédicte CRUNEL

Le 14 juin 2016 à Lunéville est né **Ayden, Patrick ERCKER** de Patrick, Cyrille ERCKER

Le 16 juillet 2016 à Strasbourg est née Linda OUESLATI de Farouk OUESLATI

et de Najia MEFTAHI

Le 22 août 2016 à SELESTAT est née Charlotte BERGANTZ de Loïc, Jean-Claude BERGANTZ et de Sonia ANDRÉ

Le 27 octobre 2016 à SELESTAT est né **Samuel, José ANTUNES** de Luis, Manuel ANTUNES et de Laetitia ASARO

Le 16 novembre 2016 à COLMAR est né **Naël MATHEY** de Michaël MATHEY et de Fanny, Andrée LINCKER

Le 21 novembre 2016 à SCHILTIGHEIM est née **Awen, Hinita PHILIPPON ROTH** et de ROTH Loïc et de PHILIPPON Léa, Anaïs

Le 21 novembre 2016 à SELESTAT est né **Calvin AISSANI** de Dalila AISSANI

MARIAGES 2016

Le 30/04/2016

Dominique, Alfred MASSON et Marie-José SCHMITGEN

Le 24/09/16

Michel WEILLER et Jeannette KENGNI

DECES

Le 1^{er} janvier 2016 à Strasbourg Marcel, François, Xavier CRAMPÉ

Le 19 janvier 2016 à Colmar Marie, Antoinette GASPERMENT

veuve Louis, Frédéric SCHWARTZ

Le 22 janvier 2016 à Ste Marie-aux-Mines

Marie, Jeanne BARADEL veuve René, Séraphin DODIN

Le 31 janvier 2016 à Sélestat **Léon, Henri MARCHAND**

Le 2 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines André MAURER

Andre MAUKEK

Le 3 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines Juliette CORBISIER veuve Henri JACQUOT

Le 8 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines Florentine, Joséphine PERRIN

veuve Auguste, Edouard ROUDOT

Le 13 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines Marie, Gabrielle LEYDER

veuve André, Edouard KIEFFER

Le 17 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines Charlotte REYNETTE veuve André, Paul VILLEMIN

Le 21 février 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines **Anna, Joséphine FUX** veuve Joseph, André PIERRE

Le 17 mars 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines Christophe, Séraphin, Marcel BLÉGER

Le 26 mars 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Aloïse. Fernand ADRIAN

Le 6 avril 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Emile, Joseph HUMBERT

Le 23 avril 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Marie, Louise HUG épouse Oscar, Joseph WANNER

Le 28 avril 2016 à Sélestat

Michel, Pierre, André RENAUD

Le 25 mai 2016 à Sélestat

Jean-Claude SCHEIBLING

Le 2 juin 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Simone, Marie, Thérèse MERCIOL

Le 4 juin 2016 à Sélestat

Henri BUCHHOLZ

Le 11 juin 2016 à Biscarosse

Béatrice, Ernestine THOMANN veuve ROEDER

Le 15 juin 2016 à Sélestat

Marie, Elise GAUER

veuve de Georges, Emile, Louis BRAILLON

Le 19 juin 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Huguette LE CARVENNEC

veuve Fernand, Joseph, Hippolyte MEYER

Le 29 juin 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Adel KANOUN

Le 4 juillet 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Françoise BERSTCH veuve Jean-Claude SCHEIBLING

LA DOYENNE

Mme JOCKERS Irène

née le 21/09/1917 à Fouchy

99 ans 11a, rue du Mal Leclerc

Le 17 juillet 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Marie, Louise SERVAUTOUT

veuve d'Alphonse, Alexandre MEYER

Le 31 août 2016 à Sélestat

André PETIT

Le 3 septembre 2016 à Sainte-Croix-aux-Mines

Marie, Paulette MARCHAL

veuve de Eloi, Félicien HINSINGER

Le 24 septembre 2016 à Sélestat

Jean, Guy BOSSEUR

Le 27 septembre 2016 à Sainte-Marie-aux-Mines

Roland, Gérard JEHEL

Le 19 octobre 2016 à Sainte-Marie-aux-Mines

Marie, Louise GASPERMENT

veuve Jérôme HAUSWALD

Le 25 octobre 2016 à Sainte-Marie-aux-Mines

Marie, Joséphine ENTZMANN

veuve de Jean TARDIF

Le 5 novembre 2016 à Sainte-Marie-aux-Mines

Jean, Auguste, Emile TRINGLER

Le 14 décembre 2016 à Sélestat

José, Antonio MADEIRA REALINHO

LE DOYEN

M. WALTER Roger Edouard Jean

né le 26/02/1921 à Eichhoffen

95 ans

NOCES D'OR (50 Ans de Mariage)

M et Mme TERSER Bernard

Le 28/05/1966 à Ste Croix-aux-Mines

M. et Mme ANCEL Jean-Louis

Le 30/12/1966 à Ste Croix-aux-Mines

M. et Mme BENGOLD Jean-Pierre

Le 14/1/1967 à Strasbourg

NOCES DE DIAMANT (60 Ans de Mariage)

M et M^{me} ENTZMANN René

Le 18/05/1956 à Ste Croix-aux-Mines

NOCES DE PALISSANDRE (65 Ans de Mariage)

M et M^{me} PERRIN Marcel

Le 11/05/1951 à Ste Croix-aux-Mines

Le maire, les élus et les administrés présentent leurs félicitations à toutes ces personnes qui ont fêté un grand anniversaire pour la plupart dans l'intimité de leur famille.

DECES d'Henri MARCHAND

Henri Marchand, décédé le 31 janvier à Sélestat, était né le 24 juillet 1930 à Lièpvre.

Charpentier-menuisier de métier, il était entré au corps des sapeurs-pompiers de Sainte-Croix-aux-Mines le 1er janvier 1952. Il en fut le chef de corps de 1980 à 1989 et nommé capitaine-honoraire le 24 octobre 1989. Au titre du corps, il fut décoré de la médaille d'argent en 1975,

de vermeil en 1982 et d'or en 1988.

Il présida aussi l'Association du Bois du Prince du Petit-Rombach en charge des mémorables feux de la Saint-Jean.



NOCES D'OR des époux ANCEL

Françoise, née COLLOTTE, et Jean-Louis ANCEL se sont mariés à la mairie de Sainte-Croix-aux-Mines le 30 décembre 1966, c'est André Jacques qui a reçu leur engagement. Le lendemain, le samedi 21 décembre, c'est l'abbé Aloyse WERBILLIA qui les mariait religieusement. Depuis ils habitent au Petit-Rombach, dans la ferme natale de Jean-Louis.

Un Petit-Rombach resté de tout temps le territoire de Jean-Louis qui y a fait carrière aussi comme ébénistecharpentier, il avait à la fois « l'air et la hauteur » à la menuiserie Marchand. Il avait fait auparavant un apprentissage de trois ans chez Tringler au village.

Retraité en 2003, il a travaillé pendant 43 ans auprès d'Henri Marchand. Il se souvient des « à cause que ... » d'Henri auprès duquel furent édifiés de magnifiques « feux de Saint-Jean » restés dans les mémoires, d'abord en face de l'école, puis au pied de la chapelle.

Son épouse Françoise a travaillé d'abord chez Choubard à Sainte-Croix-aux-Mines puis chez Blech et chez Freppel

Sainte-Marie-aux-Mines, puis à la maison de retraite à Sainte-Croixaux-Mines

pendant 20 ans, jusqu'à sa retraite en 2005.

Le couple a eu un fils unique Bruno qui lui-même a eu deux fils : Mickaël et Antony. Françoise et Jean-Louis sont aussi les heureux arrière grands-parents de la petite Ambre: deux ans et demi...

Ils coulent une paisible retraite dans le hameau du ... Petit-Rombach

Ils ont reçu une délégation de la municipalité venue leur présenter les vœux de leurs concitoyens à l'occasion de ce grand anniversaire.



NOCES D'OR des époux BENGOLD

Andrée et Jean-Pierre Bengold se sont mariés le 14 janvier 1967 au matin à la mairie de Strasbourg, puis à l'église Saint-Urbain l'après-midi.

Mais ils sont bien originaires d'Alsace centrale et même du village pour Andrée, fille de Jean Villemin (ancien adjoint au maire, président du Club Vosgien entre autres) André est née le 10 août 1945 à Sainte-Croix. Elle a passé son « bac philo » à la Providence à Strasbourg.

Jean-Pierre est né à Urbeis le 6 août 1940 et a fait ses études au lycée Freppel à Obernai.

Il a fait carrière chez Sil Fala à Strasbourg comme chef de service.

Tandis qu'Andrée travaillait à la direction départementale du travail à Strasbourg.

Le couple a habité la capitale alsacienne de 1967 à 2003, mais tous les week-ends, il prenait la direction de la vallée. Une direction qui fut définitive dès leur retraite en 2003 dans la maison qu'ils occupent actuellement. Deux garçons, Laurent et Jean-François puis six petitsenfants Louis, Salomé, David, Edgar, Noëline et Noah ont agrandi leur foyer.



Outre de nombreux voyages, Andrée et Jean-Pierre prennent une large part dans la vie des associations locales.

Ils sont au Club Vosgien depuis... 1965, Andrée est secrétaire-adjointe et Jean-Pierre vice-président. Jean-Pierre est aussi trésorier de l'ATRMO, tout comme il préside le groupe UNC des anciens combattants, où Andrée est secrétaire et trésorière.

Enfin Jean-Pierre est président de l'Amicale des anciens de la « Fala » où Andrée est ... secrétaire.

Maire et adjoints sont venus leur rendre visite à l'occasion de ce grand anniversaire.

MANIFESTATIONS 2017

JANVIER

8 janvier : Vœux de la commune à la salle des fêtes

21 janvier : Diner dansant de l'ACAPS à la salle des fêtes

(Commerçants, artisans, hôteliers- restaurateurs)

FEVRIER

13 février : Réunion d'information de l'ACAPS , à la salle des fêtes

25 février : Soirée moules-frites du jumelage

27 février : Don de sang à la salle des fêtes

MARS

19 mars : Bourse aux livres de l'ATRMO à la salle des fêtes

26 mars : Thé dansant de l'Ehpad' Age à la salle des fêtes

AVRIL

9 avril : Marché de Pâques de l'école maternelle à la salle des fêtes

23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles (bureaux de vote à l'école maternelle)

MAI

7 mai : 2^e tour des élections présidentielles

8 Mai : Fête de la Victoire de 1945 à Sainte-Croix-aux-Mines

et cérémonie cantonale à Lièpvre

9 mai : Don de sang à la salle des fêtes

14 mai : Bourse aux armes à la salle des fêtes

JUIN

10 juin : Marche populaire des Marcheurs du Val d'Argent à la salle des fêtes

11 juin : 2 e jour de la marche populaire des Marcheurs du Val d'Argent

11 juin : 1 er tour des élections législatives (bureaux de vote à l'école maternelle)

18 juin : 2 e tour des élections législatives

22- 25 juin : Minéral et Gem Sainte-Marie-aux-Mines

JUILLET

2 juillet : Fête du Hury au chalet du Club Vosgien

10 juillet: Don de sang à la salle des fêtes

13 juillet : Défilé pour la Fête nationale

MANIFESTATIONS 2017

AOUT

19 août : Fête de la Bière du Pré de Lune à la salle des fêtes

20 août : Suite de la Fête de la Bière du Pré de Lune

SEPTEMBRE

14-17 septembre : Carrefour européen du patchwork (église, villa Burrus, salle des fêtes, presbytère)

30 septembre: Colloque des patoisants à la salle des fêtes

OCTOBRE

2 octobre : Don de sang

8 octobre : Culte et repas, paroisse protestante

NOVEMBRE

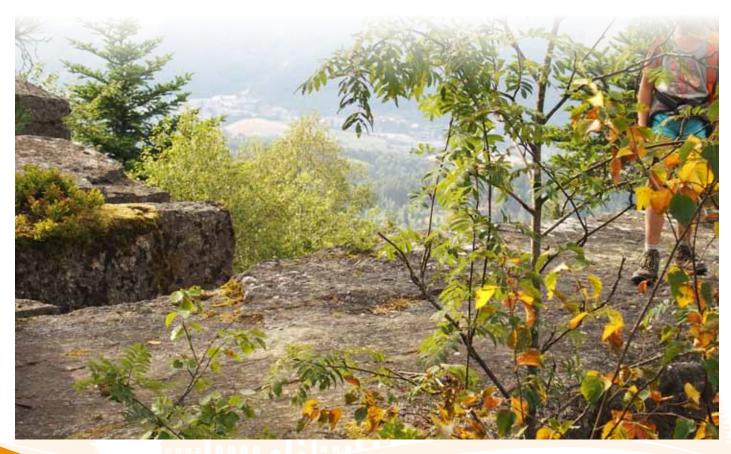
4 novembre : Soirée bouchées à la reine de l'Amicale des sapeurs-pompiers

11 novembre : Fête de l'Armistice à Sainte-Croix-aux-Mines et à la nécropole militaire du Hajus (céré-

monie cantonale)

DECEMBRE

17 décembre : Repas de Noël des aînés à la salle des fêtes.











INFOS PRATIQUES

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Le maire de la commune de Sainte-Croix-Aux-Mines, rappelle le terme de l'arrêté municipal du 28 novembre 2011.

« Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que

possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations. »



PROTECTION DU COMPTEUR D'EAU

L'abonné devra protéger le compteur d'eau contre tout endommagement, notamment contre le gel, les intempéries, les chocs et, éventuellement, contre les excès de température (proximité de chaudière, fourneaux, etc...). Il sera tenu pour responsable de toutes détériorations survenant à l'appareil par la suite de sa négligence.

Tout remplacement et toute réparation de compteur dont le plomb de scellement aurait été enlevé, qui aurait été ouvert ou démonté, ou dont la détérioration serait due à une cause étrangère à la marche normale d'un compteur d'eau, tels le gel, l'incendie, l'introduction de corps étrangers, les chocs, etc... seront effectués par la Commune aux frais exclusifs de l'abonné.



Chaque année l'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités.

la durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à nous contacter.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE:

1a rue Vauban - 68100 MULHOUSE Tél: 03 89 60 51 43 Courriel: cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture MULHOUSE:

- Le lundi : de 13h00 à 17h30
- Du mardi au jeudi: de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
- Le vendredi : de 9h00 à 12h00 (Rue Vauban)

de 13h30 à 17h00 (à l'Orientoscope de Mulhouse)

La permanence du CIRFA à COLMAR:

Rue des Belges - 68000 COLMAR (à côté du 152°RI)

Tél: 03 89 21 88 09

Horaires d'ouverture COLMAR:

• Le mardi au jeudi: de 9h00 à 12h00 de 13h00 à 17h30





Quelques numéros de téléphone utiles ou d'urgence

Urgences 112 **Pompiers** 18 SAMU ou SMUR 15 Gendarmerie 17 ou 03 89 58 71 05 Médecin de garde 15 (les jours fériés, la nuit et le samedi après 12h) Centre Anti-poison 03 88 37 37 37 **SOS Mains** 03 88 14 42 57 Ambulances BERTRAND 03 89 58 71 94 **CONTACT AMBULANCES** 03 89 27 10 10

AMBULANCES TAXI SCHMITT

03 89 58 70 49

03 89 58 70 49

Taxi à la carte TRANSVAL 03 89 58 71 94

Médecins de Sainte-Croix-aux-Mines

Drs FUGER Sylvie, FRANK Raymond, MPONDO Julienne 1, rue des Coccinelles Tél: 03 89 58 77 66

Pharmacie GRANDIN-DUMOULIN

52, rue Maurice Burrus Tél : 03 89 58 73 48

Cabinet d'infirmières

35, rue Burrus Tél : 03 89 58 97 44

Cabinet dentaire

Anne WEBER 8A, rue du Moulin Tél. 03 89 58 58 76

Coordonnées de la Mairie

Adresse: 37, rue Maurice Burrus 68160 STE CROIX-AUX-MINES Tél. 03 89 58 73 12 Fax 03 89 58 66 99 contact@mairie-saintecroixauxmines.fr www.saintecroixauxmines.fr

Ouverture au public des services de la mairie

Du lundi au jeudi 8h à 12h et 14h à 18h Le vendredi 8h à 12h Mairie fermée le samedi

Ouverture de l'agence postale

Le lundi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h Agence postale fermée le samedi

Bâtiments communaux

Salle des Fêtes rue de la Warthe

Tél: 03 89 58 81 99

Salle des Sports rue du Château

Tél: 03 89 58 63 28 Stade municipal Tél: 03 89 58 51 76

Les établissements scolaires :

Ecole Maternelle 03 89 58 83 65 Ecole élémentaire 03 89 58 84 57 Collège de Ste-Marie-aux-Mines

03 89 58 81 06

Lycée polyvalent route du Stade

03 89 58 70 36

Lycée polyvalent rue Osmont

03 89 58 71 21

Centre Socio-culturel:

1, Carrefour de Ribeauvillé 68 160 Ste-Marie-aux-Mines Tél: 03 89 58 78 04

Fax: 03 89 58 78 05

Centre Médico Social

5, résidence « Les Fougères » 68160 Sainte-Marie-Aux-Mines Tél. : 03 89 58 74 02

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Val Avenir

60, rue Wilson

68160 Sainte Marie-Aux-Mines

Tél.: 03 89 58 67 81

Mail: valavenir@laposte.net Permanences associatives, du Sel Val Avenir et des consultations juridiques Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 10h à 12h30

Communauté de Communes du Val d'Argent

Villa Burrus 11A rue Maurice Burrus Tél: 03 89 58 83 45 ccva-accueil@valdargent.com www.valdargent.com

Médiathèque

Villa Burrus

11A, rue Maurice Burrus Tél : 03 89 58 35 85

Courriel: mediatheque@valdargent.com

Plate-forme multimédia

Villa Burrus

11A, rue Maurice Burrus Tél: 03 89 58 77 24

ccva-plateforme-multimedia@

valdargent.com

Régie de télédistribution ou RIT

03 89 58 54 30

Télévision locale du Val d'Argent

ou TLVA 03 89 58 50 56

Office du Tourisme 03 89 58 80 50

Société protectrice des animaux ou SPA

03 88 57 64 68

ADIL ou Bourse aux logements

03 89 21 75 35

Pôle Emploi Sélestat 3949

CARSAT 3960

CPAM 3646

SMICTOM d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges 67750 SCHERWILLER Tél : 03 88 92 27 19

Collecte des bacs gris le jeudi Collecte des bacs jaunes le vendredi

semaine impaire

DECHETTERIE

de Sainte Marie-aux-Mines

(accessible aux personnes détenteurs d'une carte OPTIMO) Lieu-dit « La Forge » 68160 SAINTE MARIE-AUX-MINES Jours d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi Horaires d'ouverture :

- du 1^{er} mars au 31 octobre :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

 du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

